

St Denis, le 10 décembre 2004.

Après l'unité dans la négociation l'unité dans l'action !

Le 29 novembre, la direction n'a pas eu la volonté d'apporter des réponses à la hauteur d'une plate forme commune pourtant bien modérée.

La SNCF prend ainsi l'entière responsabilité du déclenchement d'un conflit majeur à la traction.

Les ADC, s'ils reconnaissent des avancées, jugent très majoritairement insuffisant le texte de la direction. Ils sont exaspérés par toutes ces tergiversations, dans une période de changement de service où ils constatent de nouvelles dégradations de leurs conditions de travail et de vie.

SUD-rail, après avoir consulté un maximum d'ADC, a exprimé en interfédérale le 8 décembre le résultat des consultations qui ont été menées.

Les organisations syndicales signataires de la plate-forme unitaire, après avoir longuement échangé, ont émis un avis négatif sur le texte de l'entreprise.

Elles ont décidé d'interpeller une dernière fois la direction.

SUD-rail, très actif dans la construction du processus unitaire depuis le GTT du 6 juillet, s'est largement exprimé lors de cette interfédérale pour que l'unité ne soit pas qu'une unité d'expression en réunion, mais se transforme, en cas d'échec du dialogue social, en unité d'action de grève.

Les ADC ne doivent pas se tromper, nous sommes à un moment clé pour l'avenir de la filière traction et de ses agents de conduite.

La direction nous reçoit dans l'urgence lundi 13 décembre à 14h00.

Si, une nouvelle fois, les réponses ne sont pas à la hauteur, SUD-rail proposera aux autres fédérations le dépôt d'un préavis de grève illimité pour les jours suivants.

Des points fondamentaux doivent évoluer très rapidement :

- **Limite TA / TB :** Le nombre de points de pesage des ADC de la qualification TA doit impérativement être revu à la baisse afin de garder une cohérence entre les deux qualifications de la filière traction.
- **Une grille plus juste :** La PR 15 doit être placée sur le niveau 2 de la qualification TB. C'est le seul moyen de conserver un équilibre de grille et d'assurer une amélioration du déroulement de carrière qui soit durable dans le temps.
- **Une prime égale pour tous :** La prime de présence est la moins injuste, puisque touchée par les ADC TA comme TB sur le même taux pour tous. Elle doit être payée au taux plein dès la troisième heure.

Lettre ouverte à

Monsieur Jean Jacques Henry
Directeur de la Traction,
Immeuble Lumière
40, avenue des Terroirs de France
75611 PARIS CEDEX 12

Paris, le 08 décembre 2004

Monsieur le Directeur,

Les fédérations syndicales signataires de la plate-forme commune jugent, après avoir pris le temps de la réflexion et de la consultation, que les objectifs contenus dans la plate-forme n'ont pas été suffisamment atteints.

Cette plate-forme démontre l'esprit de responsabilité des organisations syndicales signataires et leur volonté de négocier jusqu'au bout.

Cette démarche unitaire est une chance, pour l'entreprise SNCF, de faire évoluer la filière traction sans heurt dans le cadre d'un dialogue social constructif.

Le 29 novembre, la direction n'a pas su saisir pleinement cette opportunité.

Les organisations signataires réunies en interfédérale le 8 décembre 2004 demandent à l'entreprise d'apporter dans les plus brefs délais des réponses complémentaires aux revendications contenues dans la plate-forme commune.

A défaut d'être entendues dans ce délai très court, les organisations syndicales signataires tireraient les conclusions qui s'imposent et seraient conduites à changer de méthode.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.